



Usage

Le nez de marche en aluminium permet de signaler chaque marche aux personnes déficientes visuelles.

Le contraste de matière et de couleur sécurise l'ascension ou la descente de l'escalier.



Rappel de la loi

Arrêté du 1er Aout 2006, Article 7.1.II. 2° Sécurité d'usage :

« Les nez de marches doivent répondre aux exigences suivantes : être de couleur contrastée par rapport au reste de l'escalier ; être non glissants ; ne pas présenter de débord par rapport à la contremarche. »

Dimensions	59 mm x 1 m - 59 mm x 1,5 m - 59 mm x 2.3 m Autres longueurs sur demande
Composition	Aluminium
Milieu de pose	Intérieur ou extérieur
Conformité	Norme NF P98-351
Mise en oeuvre	Vissage ou collage selon le revêtement de sol
Produits associés	Livré avec bande antidérapante à la longueur du nez de marche



Existe en format plat (réf. NG-NDM/P/1, NG-NDM/P/15 et NG-